Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École

fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 1

Artikel: La "deuxième voie" ou le besoin d'évasion!

Autor: Chevalier, John

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La «deuxième voie» ou le besoin d'évasion!

Par John Chevalier

Les Suisses désirent-ils pratiquer davantage les jeux, la gymnastique et les sports?

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, et plus particulièrement sa Section des recherches, vient d'organiser, à Macolin, un symposium, dont le but était de trouver les moyens permettant à la population suisse de pratiquer toujours davantage les exercices corporels.

Et cela sous quelle forme que ce soit : jeux, sport, gymnastique, plein air, et à n'importe quel âge. Projet audacieux et complexe, mais basé sur le fait que le rythme actuel de vie de chacun - tout particulièrement dans les cités populeuses, où le bruit devient infernal — est générateur d'une tension nerveuse et d'un déséquilibre physique et psychique, auxquels il convient de remédier. Comme il faut aussi remédier au danger d'une motorisation poussée à l'extrême, ou encore au fait que — dans beaucoup de cas — l'homme ne trouve plus dans le travail qui lui est imparti, avec une automatisation sans cesse accrue, son « accomplissement ». D'où la nécessité d'une évasion, et de la recherche du plein air... à une époque où - tout justement — les cités tentaculaires suppriment les zones de verdure et les arbres, et tout ce qui pouvait rappeler la nature. Il y a donc là un cercle vicieux qui n'est d'ailleurs pas propre à notre pays, et qu'il faut essayer de briser en mettant à la disposition du plus grand nombre possible de jeunes, d'hommes et de femmes, le moyen qui paraît le seul valable en l'occurrence, à savoir la culture physique, cette expression étant prise dans son acception la plus générale. Ceci découlant non seulement des recherches des sociologues, mais aussi des médecins... et montrant que rien n'est nouveau sous le soleil, puisque nous en revenons ainsi à des principes qui ne datent pas d'aujourd'hui.

Faire d'abord l'inventaire des possibilités actuelles...

Après avoir ainsi posé les données d'un problème qui redevient actuel, les participants au symposium de Macolin se sont attachés d'abord à dresser un inventaire complet des possibilités actuelles permettant de résoudre ledit problème.

Et tout d'abord, c'est l'Ecole qui a retenu l'attention des intéressés, en partant de l'idée que les gosses qui auront appris la joie du mouvement et des exercices corporels dès leur jeune âge garderont le goût du sport et de la gymnastique. Oui, mais pour autant que les leçons soient attrayantes, et que l'on se préoccupe de cette « matière », aussi bien dans les écoles primaires que secondaires et à l'université.

Puis on a parlé de l'Enseignement préparatoire de la gymnastique et des sports, qui devra être encore développé, et spécialement dans les entreprises industrielles et commerciales, à l'intention des apprentis.

L'armée a trouvé tout naturellement sa juste place dans l'inventaire ainsi mis au point, elle qui — à côté des exercices purement militaires — peut être un moyen magnifique de promouvoir le sens de l'effort physique dans notre peuple. Mais où on aimerait que les exercices corporels purs, c'est-à-dire la gymnastique et les sports, aient la place qui leur revient (et nous ne faisons pas allusion ici à l'Ecole de recrues pour sportifs, qui semble être tombée à l'eau!).

Enfin, on a mis en relief l'activité des groupements de

jeunesse, et des clubs et sociétés gymnastiques et sportifs, dont le rôle en Suisse est énorme, puisque l'on compte qu'un pourcentage allant du dix au vingt pour cent de notre population trouve là un dérivatif en pratiquant des jeux et des exercices physiques aussi variés qu'attrayants.

Mais est-ce suffisant?

Tout en reconnaissant qu'il y a dans tous ces organismes officiels ou volontaires des possibilités très grandes pour les jeunes et les moins jeunes de s'évader, et de faire mouvoir leurs membres et leurs muscles (antidote le meilleur contre la fatigue nerveuse), les quelque cent personnes réunies à l'Ecole fédérale se sont demandé si c'était suffisant. Cela en partant de l'idée que les loisirs ont tendance à être toujours plus longs — et qu'ils pourraient être consacrés en partie aux exercices corporels — mais en tenant compte également du fait que, de plus en plus, l'individualisme qui se manifeste chez pas mal d'hommes ou de femmes les éloigne de la vie en société. Cette vie en société qui est à la base des clubs sportifs et gymnastiques... qui ont d'ailleurs assez de peine à former des cadres ou à trouver des terrains d'entraînement, sans parler des questions financières.

Partant de tout ceci, les intéressés ont alors envisagés de trouver ce que l'on appelle en Allemagne la « Deuxième voie » et en France le retour au « Plein air », ou — tout simplement — la possibilité donnée à une proportion toujours plus étendue de la population suisse de pratiquer les exercices physiques, et ceci en dehors des formules actuelles.

Cette « possibilité » est-elle désirée chez nous ?

Ainsi qu'on le voit, l'idée est séduisante et de nombreux spécialistes n'ont pas manqué d'exposer de quelle manière — selon eux — elle pourrait être réalisée. Cependant, on s'est vite aperçu que les difficultés actuelles resteraient les mêmes dans tous les cas, à savoir : formation des cadres, mise à disposition de terrains, contrôle médico-sportif, pour ne citer que les principales. Auxquelles il faut en ajouter d'autres, qui tiennent à nos us et coutumes, c'est-à-dire: pas de système tombant dans le dirigisme, et surtout n'empiéter en rien sur les droits de la famille. Cependant et si chacune des personnalités participant au symposium semble vouloir aller de l'avant, et notamment en créant une commission d'étude — les Romands présents, dont nous eûmes l'honneur et le plaisir de diriger les discussions, se sont permis de faire remarquer ce qui suit :

Avant de se lancer dans une « aventure » qui ne sera pas facile à réaliser sans de gros efforts, ne conviendrait-il pas de connaître l'avis des intéressés... c'est-à-dire l'avis de ceux que l'on désire amener aux exercices physiques. Autrement dit, la proportion énorme de la population suisse qui ne pratique ni jeux, ni gymnastique, ni sport, désire-t-elle réellement qu'on lui en donne la possibilité? Et si la réponse est négative, quelles sont les raisons de cette carence?

Cette manière de raisonner n'a pas semblé plaire à chacun, et cependant — et nous le répétons — toute l'organisation projetée n'aura de raison d'être que si elle correspond à un besoin nettement exprimé! J. C.